

 <p>Vendée Grand Littoral</p> <p>5 rue de l'Hôtel de Ville 85440 TALMONT ST HILAIRE</p>	<p><b>DECISION DU PRESIDENT</b></p> <p><b>Prise en vertu de la délibération du Conseil Communautaire n° 2022_01_D01 du Conseil Communautaire du 26 janvier 2022</b></p> <p><b>DEC-2024-51-PR</b></p>
--	--

**OBJET : Marché n°2023\_070\_DTT relatif aux études pour la réalisation du Schéma Directeur des Energies Renouvelables – Affermissement de la tranche optionnelle**

*Le Président de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-1,  
Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2113-6  
Vu la délibération n° 2022-01-D01 du 26 janvier 2022 portant délégation de pouvoir au Président,  
Vu la décision n°DEC-2023-121-PR relative à la signature du marché 2023070DTT avec la société  
INDIGGO SAS, mandataire du groupement, pour un montant d'honoraires de 34 212.50€HT toutes  
tranches confondues,  
Vu ledit marché signé le 26 juillet 2023 et notifié le 27 juillet 2023,  
Vu les articles 1.2 et 1.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières dudit marché,  
Considérant la décomposition des études en une tranche ferme et une tranche optionnelle,  
**DECIDE***

**Article 1 :** D'affermir, dans le cadre du marché n°2023\_070\_DTT relatif aux études pour la réalisation du Schéma Directeur des Energies Renouvelables dont le titulaire est la société INDIGGO SAS, mandataire du groupement, sise 4 avenue Millet – 44000 NANTES, la tranche optionnelle n°2 relative à l'assistance à la concertation pour la co-construction du SDE pour un montant de 4 950.00 €HT, par ordre de service.

**Article 2 :** De dire que les crédits sont inscrits au budget.

**Article 3 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Communauté de Communes.

Ampliation en sera adressée au représentant de l'Etat.

Fait à Talmont Saint Hilaire, le 02 Avril 2024

Pour extrait conforme au registre

Le Président de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral

**Maxence de RUGY**

